

# L'Ehpad de la Vrillière inauguré

Dans la zone du Clos-Renard, le nouvel Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de la Vrillière a été inauguré, jeudi.

La municipalité, les élus de communes voisines, du Département, de la Région, les financeurs... étaient présents. La reconstruction de l'établissement, qui compte 93 lits au lieu de 80 auparavant, entraine dans le cadre du plan « Bien vieillir » mis en œuvre par le conseil départemental.

Après 24 mois de travaux, les résidents ont emménagé fin 2021. Ils disposent désormais d'une chambre individuelle équipée d'une salle de bains privative. Le bâtiment accueille aussi une unité Alzheimer de douze lits et une cuisine centrale.

## Répondre aux besoins des aînés

Virginie Chapin, directrice, est revenue sur les étapes du projet, rappelant que l'ancien site n'était plus adapté au bien-être des pensionnaires, au confort du personnel et aux exigences de fonctionnalité. « J'ai vécu cette aventure comme un voyage et



**INAUGURATION.** L'établissement est opérationnel depuis presque un an.

nous sommes arrivés à destination. Maintenant, notre défi est de faire rayonner ce nouvel établissement et nous nous y employons. » Les officiels ont rappelé toute la nécessité de répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes, de maintenir des prix accessibles au plus grand nombre et d'adapter les conditions de prises en charge aux spécificités des résidents. « Bien vieillir est le souhait légitime de chacun, mais il faut voir la réalité en face. Le troisième âge est de plus en plus l'âge de la retraite active et des loisirs mérités, mais ce que nous ap-

pelons le quatrième âge est aussi, pour certains, celui de la dépendance. D'où l'importance d'adapter nos structures car nos aînés ont droit à la dignité, au bonheur et à notre bienveillance », a souligné la maire Florence Galzin. Et d'indiquer que malgré le coût de cet investissement, le prix à la journée (56,73 €) reste raisonnable : « C'était notre objectif, avec la direction, de maîtriser l'évolution tarifaire ».

Par ailleurs, Florence Galzin a annoncé que l'ancien site était vendu et que le produit de la vente serait réinjecté dans les comptes de l'Ehpad, soit

plusieurs centaines de milliers d'euros. « Cet apport permettra de contenir l'évolution du prix de journée et de réaliser de nouveaux investissements pour améliorer le confort de nos aînés. » ■

## ■ INFO PLUS

**En chiffres.** La reconstruction a coûté environ 10 millions d'euros, subventionné par le Département (1,063 million), la Région (966.240 €) et l'État via l'ARS (500.000 €). Et 1.230.000 € de fonds propres de l'Ehpad.